



TERMES DE REFERENCES POUR PRODUIRE D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR L'ETAT DES LIEUX DES FORETS AU BURUNDI

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET DUKURIREHAMWE

ActionAid International Burundi (AAIB) est une Organisation Internationale non gouvernementale œuvrant au Burundi depuis 1976 avec une mission principale de lutter contre l'injustice sociale, la pauvreté ainsi que la promotion des droits humains plus spécifiquement les droits des femmes.

AAIB en consortium avec CARE International Burundi et REJA mettent en œuvre le projet « **Renforcement des OSC burundaises pour accroître leur contribution au processus de gouvernance et au développement socioéconomique** » sous le financement de l'Union Européenne.

Ce projet cadre avec les orientations stratégiques adoptées par le Gouvernement du Burundi dans le Plan National de Développement (PND) 2018 – 2027 qui stipule que les OSC sont des acteurs incontournables du développement ". Et l'axe 13 du PND visant à : « **consolider la bonne gouvernance par le renforcement de partenariat secteur public/société civile** ».

Pour pouvoir renforcer les activités des espaces d'échanges sectoriels et ainsi contribuer à l'influence des politiques publiques sectorielles, il est judicieux de renforcer les capacités des OSC en matière d'analyse et d'évaluation des politiques sectorielles en vigueur ; de comprendre leur état ainsi que leur contexte pour un plaidoyer efficace.

C'est ainsi que six groupes sectoriels ont été mis en place dans le cadre du projet DUKURIRE HAMWE. Parmi ces groupes figure le groupe sectoriel Environnement et changement Climatique qui est chargé de développer un plan de plaidoyer pour ce secteur.

C'est dans ce cadre que le groupe sectoriel environnement et changement climatique via ActionAid International désire recruter un Producteur/maison de Production d'un film pour produire un film documentaire sur la présentation de l'état des lieux des forêts au Burundi. Ce film documentaire contribuera au plaidoyer qui vise la mise en place d'un fonds national forestier et la vulgarisation à grande échelle du code forestier au Burundi.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU FILM A secteur forestier

Le Burundi regorge une richesse inestimable d'espèces végétales et animales notamment dans les parcs, les réserves naturelles forestières, les paysages aquatiques protégés, etc. La Loi N°1/07 du 15 juillet 2016 portant révision du Code Forestier, Art.176-178), précise les règles de base et le



cadre institutionnel pour assurer la gestion rationnelle et durable des ressources forestières, de manière à préserver les forêts contre les menaces de toute sorte. Cette loi devrait nous mener vers une réelle conservation et une utilisation rationnelle des forêts. Paradoxalement, la loi n'est pas appliquée dans toute sa rigueur si bien que même les aires protégées sont menacées par des actions anthropiques variées.

Pour relever ce défi, ActionAid, une organisation contractante de l'espace sectoriel de l'environnement et changement climatique dont l'Association Ensemble pour la protection de l'Environnement, ASEPE assure le lead, voudrait recruter un producteur de film documentaire qui sera utilisé dans les activités de plaidoyer auprès des décideurs pour faire face à la dégradation forestière qui hante les forêts Burundaises.

2. OBJECTIF GLOBAL DU FILM

Contribuer au développement du secteur forestier à travers la mise en place du fonds national forestier.

Objectifs spécifiques

- Montrer l'état des lieux avec des évidences (chiffres / statistiques) des forêts et des parcs naturels du Burundi.
- Etablir les grands défis que rencontre ce secteur.
- Proposer les recommandations pour lever ou minimiser les défis que rencontre le secteur forestier au Burundi.

3. Résultats attendus

- L'état des lieux des forêts et des parcs naturels du Burundi est présenté ;
- Les grands défis que rencontre le secteur forestier sont Identifiés ;
- Les recommandations pour lever ou minimiser les défis que connaissent ce secteur forestier sont formulées ;
- Un CD et/ou autre support est soumis et présenté lors des ateliers de présentation des notes de plaidoyer pour la mise en place du fonds national forestier ainsi que de sa vulgarisation à grande échelle.

4. DESCRIPTION DU TRAVAIL

Le producteur ou la maison de production effectue un tournage dans : le Parc national de la Kibira, Réserve naturelle forestière de Bururi, Réserve naturelle forestière de Monge, Réserve de la Rusizi, Parc national de la Ruvubu, Paysage protégé de Gisagara pour recueillir les éléments nécessaires notamment les images illustratives, les commentaires/interviews des principaux intervenants entre autre les communautés environnantes, le département du



Ministère ayant dans ces attributions, la gestion des parcs, des réserves et forêts, les OSCs qui sont dans la protection de l'environnement, et deux membres du parlement (un homme et une femme),

- Ensuite viendra les étapes de montages pour donner le rythme et le sens final du film avant qu'il ne soit fixé dans sa forme définitive.
- Le film sera présenté à l'équipe de communication du consortium, et à l'Union européenne pour revue et validation.
- Le producteur intégrera fidèlement les recommandations techniques sur le fond et sur le contenu dont la version finale sera repartagée pour vérification.
- La dernière étape c'est la distribution du film au commanditaire qui détermine la date de sortie du film, le lieu, le public ainsi que son périmètre de diffusion ;
- N/B : Le film devra être produit dans le respect complet des lignes /instructions directrices sur la communication et la visibilité des actions financées par l'Union européenne ainsi que les chartes graphiques des organisations de mis en œuvre du projet.

5. PROFIL DU CONSULTANT RECHERCHE

- Être un producteur / une maison de production de nationalité burundaise ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans en matière de production des films documentaires ;

6. CONTENU DE L'OFFRE

La soumission doit contenir :

- a. Une offre technique montrant la méthodologie, les ressources à engager et le chronogramme des activités ;
- b. Une offre financière détaillée avec des coûts unitaires et coûts totaux ;
- c. Un CV prouvant l'expérience dans ce domaine ;
- d. Deux Links contenant les films déjà produits
- e. Attestations des services rendues pour les travaux similaires ;
- f. L'attestation d'identification fiscale

7. MODALITES DE SOUMISSION

Les personnes intéressées par cette offre peuvent envoyer leurs dossiers sous-plis fermés au bureau d'ActionAid sis Rohero I, Avenue d'Italie no. 16 Bujumbura.



Ou à l'adresse Email : Recruitment.Burundi@actionaid.org avec mention « **Offre pour produire d'un film documentaire sur l'état des lieux des forêts et des parcs naturels au Burundi** ».

La date limite de dépôt est fixée au 20 Avril 2022 à 14heures00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

NB : *Il est recommandé à tous les contractuels d'AAIB de s'acquitter de leurs fonctions dans le respect des différentes politiques adoptées par ActionAid International Burundi telles que celles relatives à la protection de l'enfant, protection contre le harcèlement sexuel, l'exploitation et l'abus, a la tolérance zéro au financement du terrorisme avec ses fonds, la Fraude et la corruption, ...*

Fait à Bujumbura le.../.../2022

Directeur Pays de Actionaid Burundi



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN PRODUCTEUR D'UN FILM DOCUMENTAIRE

Le secteur environnement et changement climatique du projet DUKURIRE HAMWE via ActionAid lance un avis de recrutement d'un Producteur de films documentaires/maison de Production devant produire un film documentaire de 15 minutes sur la présentation de l'état des lieux des forêts au Burundi dans le cadre du projet « **Renforcement des OSC burundaises pour accroître leur contribution au processus de gouvernance et au développement socioéconomique** »

Les candidats intéressés peuvent consulter les termes de références sur le tableau d'affichage au Bureau d'ActionAid International Burundi à Bujumbura (Rohero I, avenue d'Italie No 16 ou sur le site web de Intercontact, www.intercontactservices.com ,ou au site web, <https://osc-care-bi.org>

Les dossiers de candidature seront déposés sous-plis fermés au bureau d'ActionAid sis Rohero I, Avenue d'Italie no. 16 Bujumbura, ou à l'adresse Email : Recruitment.Burundi@actionaid.org avec mention « **Offre pour produire un film documentaire sur présentation de l'état des lieux des forêts au Burundi** »

La date limite de dépôt est fixée au 25 Avril 2022 à 12heures00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.